

Ma Comm'Une

Votre magazine communal



Mai 2022
N°9

Participation citoyenne p.10
**BUDGET COLLABORATIF :
FAITES DE VOS IDÉES UNE
RÉALITÉ !**



Sécurité p.12
**LA GESTION DE CRISE,
UNE MISSION
COMMUNALE RÔDÉE**

Dossier spécial p.4
**UNE HISTOIRE QUI NE
MANQUE PAS D'AIR**



CLASSIC
21



PARK ROCK FESTIVAL

Samedi 13/08

14/08 Dimanche

QUEEN
by REGINA (IT)

KISS

by KISS FOREVER BAND (HU)

ZZ TOP

by FUZZ TOP (FR)

GUNS N' ROSES

by GUNS N' ROSES EXPERIENCE (UK)

LYNYRD SKYNYRD

by FROM THE ROAD (BE)

THE WHO

by SUBSTITUTE (BE)

DEEP PURPLE

by FIREBALL (BE)

THE CLASH

by LES SLACHES (BE)

DANKO JONES

LOFOFORA

SIDILARSEN

7 WEEKS

GIAC TAYLOR

KRAKIN' KELLYS

MINGAWASH

KLAWS

POGO BASTARD

INFOS & TICKETS

PARKROCKFESTIVAL.BE

Une organisation de





Edito

À Saint-Ghislain, les mots « Ascension » et « Ballon » sont, au fil du temps, devenus indissociables. Tous deux évoquent le fait – unique en Wallonie – que depuis 1889, lors des festivités du mois de mai, un ballon à gaz s'élance dans le ciel et survole ensuite nos contrées. Ces deux dernières années, la crise sanitaire a bouleversé nos habitudes et nous a hélas privé de ce rendez-vous populaire auquel vous êtes indéfectiblement attachés et qui figure en bonne place dans votre agenda. Y renoncer fut une décision difficile à prendre mais les mesures de prudence que nous nous devons de respecter étaient alors incompatibles avec l'organisation de cet événement majeur de notre folklore.

Aujourd'hui, nous nous apprêtons enfin à renouer pleinement avec ces réjouissances que, tout comme moi, vous attendez avec impatience. Une tradition populaire et festive qui à chaque édition réunit durant plusieurs jours petits et grands, qu'ils soient Saint-Ghislainois ou non. En effet, nombreux sont les visiteurs qui s'impatientent d'ores et déjà de nous rejoindre et de participer eux-aussi à cette liesse, preuve s'il en est que notre folklore rayonne bien au-delà du seul territoire de la Cité de l'Ourse.

Cependant, les origines de l'envol du ballon à gaz demeurent encore méconnues du plus grand nombre. L'occasion nous est donc ici offerte de vous raconter son histoire et les anecdotes qui, au fil du temps, ont contribué à sa renommée. Le dossier spécial que vous découvrirez au travers de ces pages tient lieu, en quelque sorte, de préambule aux célébrations. Il vous permettra de découvrir ou redécouvrir les origines du plus célèbre de nos événements folkloriques et, n'en doutons pas, d'apprécier davantage encore cet événement incontournable.

Bonne lecture !

Daniel OLIVIER
Bourgmestre



Sommaire

- ▶ **Dossier spécial** **p.4**
EN COUVERTURE Une histoire qui ne manque pas d'air
- ▶ **Environnement** **p.8**
40% de CO2 en moins d'ici 2030
Ne plus commettre d'infractions pour préserver la nature
Le frelon asiatique est de retour !
Jet de mégots : pensez à notre planète
Grand nettoyage dans nos cimetières
Le chantier de la fibre optique débute en juin !
- ▶ **Participation citoyenne** **p.10**
EN COUVERTURE Budget collaboratif : faites de vos idées une réalité !
- ▶ **Social** **p.11**
Lutter contre les inégalités et les discriminations
- ▶ **Sécurité** **p.12**
EN COUVERTURE La gestion de crise, une mission communale rôdée
Bor'App ou la Police Boraine à portée de main !
- ▶ **Sport/Loisirs** **p.14**
Des activités à gogo
- ▶ **Points de vue** **p.16**
- ▶ **De-ci, de-là, à travers l'Entité** **p.17**
Il était une fois
- Informations communales** **p.18**
Le Mot du Collège
Une administration à votre service
- Agenda** **p.19**

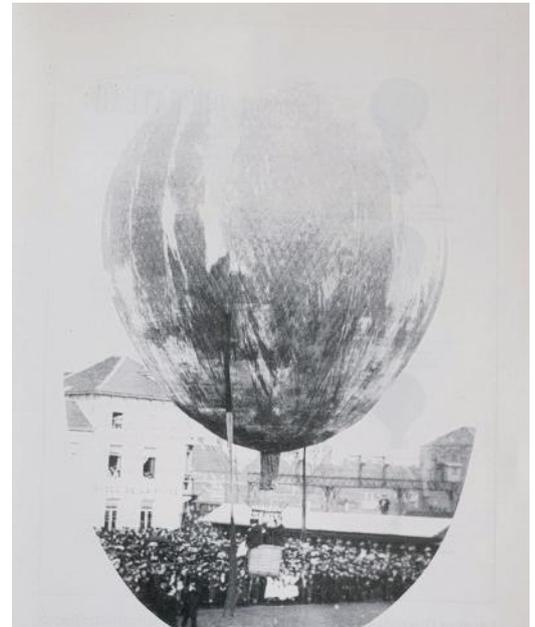
Une histoire qui ne manque pas d'air

Il est de ces événements dont on ne se lasse pas de les raconter. Des récits ne relevant pas nécessairement de l'histoire avec un grand « H » mais qui mettent en lumière le passé populaire, dans ce qu'il a de plus noble, de nos villes et nos villages.

Notre récit commence au milieu du 19^e siècle, la Belgique est encore un jeune pays mais son peuple a déjà à cœur de s'amuser et d'organiser ici et là différentes festivités.

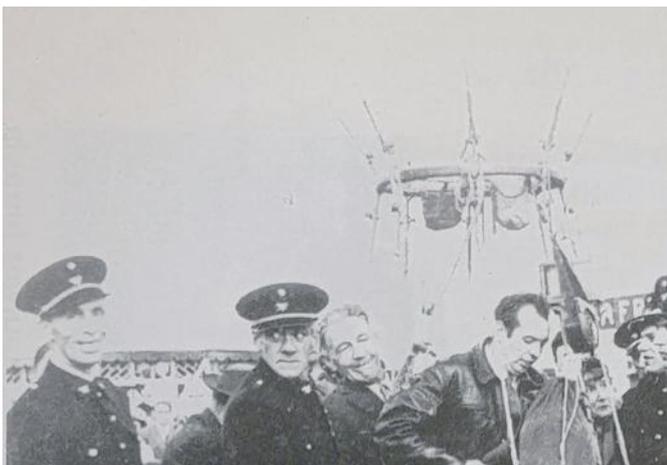
En 1869, le Conseil communal de Saint-Ghislain, en sa séance du 10 juillet, vote le budget des fêtes communales d'août. Le procès-verbal de l'époque mentionne notamment les termes suivants : « Pour ascension de ballons et feu d'artifice sur la place: 200 frs ». Si cette année a été retenue officiellement comme première ascension de la Ville, le lecteur averti aura noté la présence d'un « s » au mot « ballons », témoignant de la présence de plusieurs engins. Il s'agit en réalité de « ballons montgolfières en papier de soie s'élevant à l'esprit de vin...(sic)»* et pas encore de l'aérostat majestueux que nous connaissons aujourd'hui. Notez également que ces réjouissances prennent place au mois d'août et non durant la fête religieuse de l'Ascension.

* *L'esprit de vin (gaz) est le produit d'une distillation d'alcool éthylique (extrait du dictionnaire Le Robert, dico en ligne)*



Ascension du ballon sur la place de la Gare à Saint-Ghislain, vers 1903. © E. Gérard

Une première véritable ascension



En 1957, Marcel Scutenaire effectuait sa première ascension à Saint-Ghislain. © J. Rorive

Il faudra attendre 1889 pour voir décoller le 1^{er} véritable ballon à l'occasion de la fête aérostatique. Celui-ci se nommait « Le Malgré Tout », sa contenance était de 600 m³ et on trouvait à son bord messieurs Botel et Tiberghien, aéronautes de la ville de Tourcoing. Cette 1^{re} montée n'est pas encore synonyme d'ascension annuelle au mois de mai. Il faudra pour cela patienter jusqu'aux années 1900.

D'autres pilotes sont étroitement liés à cette tradition populaire et notamment, Alphonse Scutenaire, qui assura les ascensions de 1903 à 1939 et son fils, Marcel, aéronaute attiré de la Ville entre 1957 et 1973, année de son décès.

De multiples anecdotes jalonnent l'histoire des ballons dans la Cité de l'Ourse. A l'occasion de l'Ascension du 28 mai 1933, Alphonse Scutenaire connût quelques déboires lors de son atterrissage dans un champ du Nord de la France.

M. Hayez, cultivateur, adressa un courrier de plainte à la commune. Il y expliqua que le ballon avait détérioré une partie de sa récolte de blé et de betteraves et estima le dommage à 100 francs français. Il demanda à ce que cette somme lui soit versée pour que le conflit se règle à l'amiable. La Ville renverra la balle à l'aéronaute, qui se sera plus que probablement occupé de régler le problème.

Une autre anecdote, plus proche de nous : entre 1961 et 1966, le ballon de Marcel Scutenaire était gonflé uniquement au gaz de ville. Cela causait de gros désagréments aux dames qui parvenaient difficilement à faire cuire leur repas, faute de pression dans les conduites de gaz.



Festivités de **L'ASCENSION** Saint-Ghislain 2022

JEUDI 26.05.2022 CENTRE-VILLE

Foire aux artisans - Brocante - Champ de foire
Animations musicales - Envol du ballon

VENDREDI 27.05.2022 GRAND'PLACE

CONCERT CAMELIA JORDANA
Champ de foire - Grande braderie des commerçants

SAMEDI 28.05.2022 CENTRE-VILLE

Grande braderie des commerçants
Feu d'artifice musical en collaboration avec les forains

En dehors des périodes de conflit du 20^e siècle, la tradition des festivités de l'Ascension s'est poursuivie avec quelques innovations en marge de l'envol du ballon. En 1976, un « géant » nommé Ghislain, accompagné d'un groupe d'enfants habillés aux couleurs de la Ville, a rejoint le cortège des autorités communales et des Gilles Commerçants de Jemappes déambulant de la rue d'Ath jusqu'à la place de la Gare. Une compagne prénommée Ghislaine, habillée d'un costume traditionnel normand en hommage à la ville jumelée de Saint-Lô, le rejoindra en 1977. Ces géants feront leur grand retour sous une nouvelle forme dans le cortège dès cette année.

Le 21^e siècle sera le théâtre de quelques mésaventures pour le ballon cher aux Saint-Ghislainois. En 2004, le ballon, avec à son bord Didier Donfut, a été projeté sur la gare quelques minutes après son envol. Les aéroliers ont lâché du lest pour prendre de la hauteur, mais des cordages s'étaient entortillés autour d'un clocheton. Il a donc fallu couper des filins pour finalement voir le ballon s'envoler au loin.

11 ans plus tard, en 2015, le ballon n'a pas pu décoller, en raison de vents forts. Il s'est déchiré en percutant une barrière de sécurité lors de son gonflage. Heureusement, aucun blessé n'a été à déplorer.

De nos jours

Depuis 2020 et le début de la crise du Covid, le ballon n'a plus pu décoller de la Cité de l'Ourse. L'an dernier, le Syndicat d'Initiative a adapté le programme des festivités avec la diffusion du film « Ascension d'un ballon dans l'air du temps » sur la Grand'Place de Saint-Ghislain et y a maintenu une foire aux artisans.

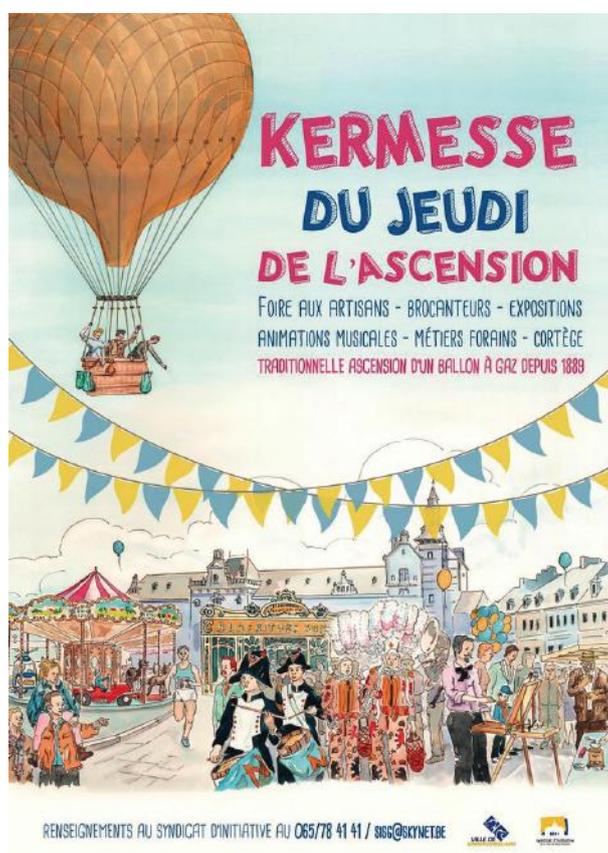
Cette année, l'événement sera étendu à 3 jours, soit du 26 au 28 mai, et de nombreuses activités gratuites seront proposées. Découvrez le programme ci-dessous et les mesures de mobilité ci-contre.

Soyons fiers de notre folklore vieux de 153 ans et gageons que les festivités de l'Ascension 2022 permettent à tous les Saint-Ghislainois de vivre à nouveau des moments festifs dans la joie et la bonne humeur.

NDLR : Cet article a été rédigé sur base de l'ouvrage : « Petite histoire des plus légers que l'air. Laérostation d'Annonay à Saint-Ghislain », par Denis COULON avec la collaboration de Jacques VANDORMAEL, Ursidongue, 1994, 142 p.

Les festivités de l'Ascension en 2022, ce sera :

- 📍 l'envol d'un ballon à gaz, unique en Wallonie
- 📍 un champ de foire de plus de 60 loges foraines
- 📍 entre 15 et 20 000 personnes attendues le jeudi de l'Ascension
- 📍 une foire aux artisans de 60 stands
- 📍 une brocante de plus de 70 exposants
- 📍 le retour des géants dans le cortège
- 📍 une ferveur populaire retrouvée



Affiche des festivités de l'Ascension 2016

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Jeudi 26 mai

- 📍 à partir de 10h : foire aux artisans, brocante
- 📍 à partir de 11h : concert du JB Band et animations musicales
- 📍 18h30 : grand cortège de l'Ascension
- 📍 19h30 : ENVOL DU BALLON À GAZ

Vendredi 27 mai

- 📍 à partir de 10h : braderie des commerçants
- 📍 à partir de 11h : animations musicales

CONCERTS SUR LA GRAND'PLACE

- 📍 17h30 : Backstage
- 📍 18h30 : Zenith
- 📍 21h : Camélia Jordana

Samedi 28 mai

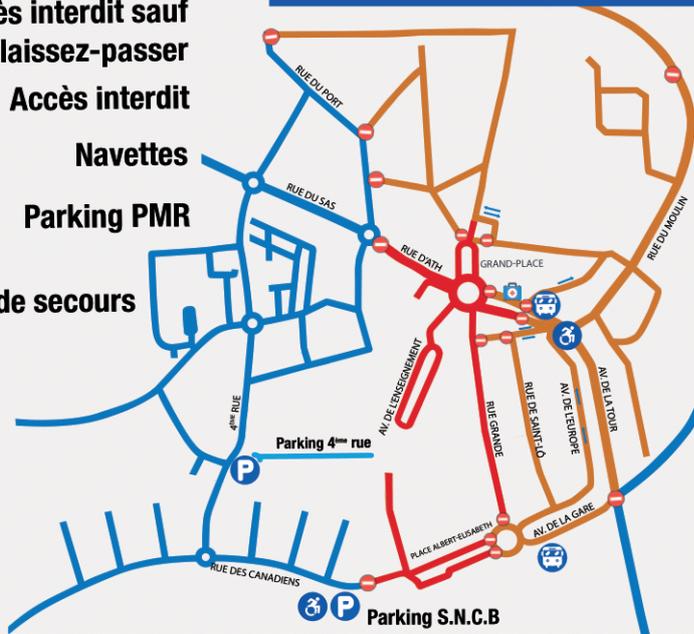
- 📍 à partir de 10h : braderie des commerçants
- 📍 à partir de 11h : animations musicales
- 📍 22h : feu d'artifice musical en collaboration avec les forains

Du 26 au 29 mai

- 📍 champ de foire sur la place Albert-Elisabeth
- Attractions à prix réduit le dimanche

JEUDI 26 MAI 2022

-  Accès autorisé
-  Accès interdit sauf laissez-passer
-  Accès interdit
-  Navettes
-  Parking PMR
-  Zone de secours



VOUS CIRCULEZ DANS LA ZONE ROUGE?

Demandez votre autorisation de circulation avant le 24 mai 2022:

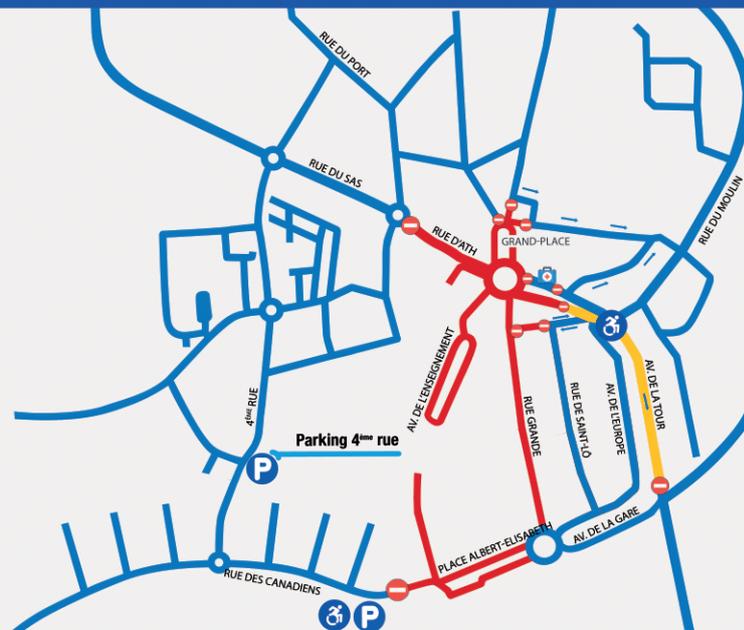
• Si vous êtes habitant:

Contactez les **Gardiens de la Paix**
065 76 19 90 ou
gardiensdelapaix@saint-ghislain.be

• Si vous êtes commerçant:

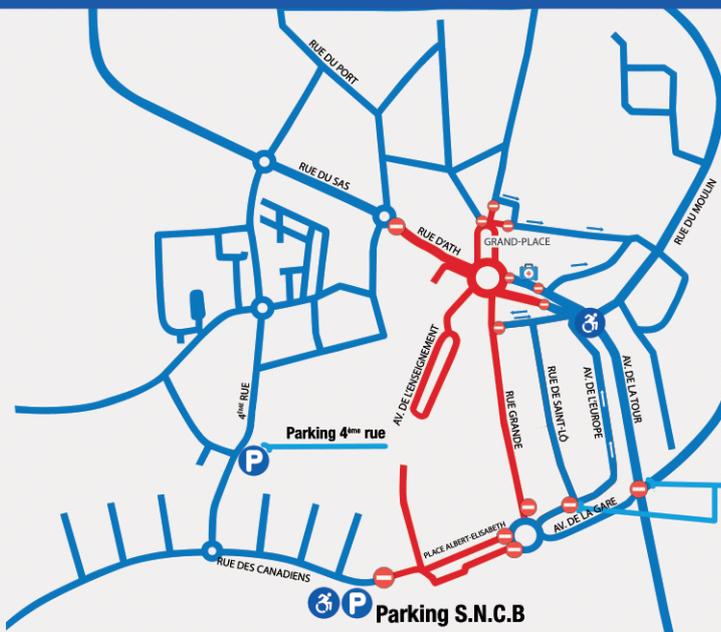
Contactez le **Syndicat d'Initiative**
065 78 41 41 ou sisg@skynet.be

VENDREDI 27 MAI 2022



-  Accès autorisé
-  Accès interdit
-  Navettes
-  Parking PMR
-  Zone de secours

SAMEDI 28 MAI 2022



-  Accès autorisé
-  Accès interdit
-  Navettes
-  Parking PMR
-  Zone de secours

Feu d'artifice

Av. de la gare fermée de 16h00 à 24h00
Av. de l'Europe fermée de 16h à 24h00
(tronçon croisement avec rue de Saint-Lô)

Réouverture de la circulation le dimanche 29/05
à partir de 9h30 en fonction des zones



POLLEC : 40% d'émissions de CO2

en moins d'ici 2030

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques. La Ville de Saint-Ghislain l'a bien compris : en 2016, elle a signé la Convention européenne des Maires pour le Climat et l'Énergie invitant les communes à agir pour la réduction des émissions de CO2. Son objectif principal : la diminution minimum de 40% des émissions de gaz à effets de serre et autres sur son sol d'ici 2030.



Pour atteindre cet objectif, Saint-Ghislain a déposé sa candidature pour l'appel à projets wallon POLLEC 2020, dont le but est d'aider les communes dans leur politique énergétique locale. À la clé : un subside de 75 000 euros et l'engagement d'une coordinatrice ou d'un coordinateur pour son Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC).

Le frelon asiatique est de retour !

Depuis plusieurs années, à l'arrivée de l'été, le frelon asiatique se manifeste dans nos jardins. Si cet insecte n'est pas réellement dangereux pour l'homme, il l'est beaucoup plus pour les abeilles, puisqu'il s'attaque en priorité aux ruchers pour se nourrir. Une diminution importante du nombre d'abeilles aura un impact inévitable sur la pollinisation des plantes, et donc sur la production de notre nourriture. Le frelon asiatique s'attaque aussi aux guêpes, aux mouches, aux papillons et aux araignées, ce qui en fait une menace pour l'équilibre de la biodiversité européenne.



Que faire en cas de présence de frelons ou de nid près de chez vous ?

- Prenez des photos de l'insecte ou du nid en question
- Signalez au plus vite sa présence auprès du Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W) au 081 87 40 01 ou via le formulaire en ligne sur www.cra.wallonie.be

Ne plus commettre d'infractions

pour préserver la nature

Parallèlement à la mise en place du PAEDC (voir ci-contre), l'Administration communale continue ses efforts pour protéger l'environnement de manière globale. En effet, comme dans toutes les autres communes wallonnes, elle a ajouté une nouvelle corde verte à son arc : la gestion des infractions environnementales.

Cette compétence est assurée par une cellule spécifique au sein du service Aménagement du Territoire, constituée de 2 agents constatateurs. Ils prennent en charge les matières du Règlement Général de Police suivantes :

- ◆ la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques : lutte contre le bruit, contrôle des débits de boisson et des commerces de nuit, exécution de travaux sur et hors de la voie publique, publicité sur la voie publique, etc.
- ◆ la propreté de l'espace public, des plans et voies d'eau et des canalisations, entretien et nettoyage des véhicules, etc.
- ◆ le bien-être animal
- ◆ la délinquance environnementale

Selon le degré de l'infraction, le montant des amendes peut varier de 50 euros (2^e et 3^e catégories) à 10 millions d'euros (1^e catégorie). Une sanction pénale peut être appliquée dans les cas les plus graves.

Jet de mégots : pensez à notre planète !

A l'approche du 31 mai, journée mondiale sans tabac, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a annoncé il y a quelques semaines le thème de sa nouvelle campagne thématique : « Le tabac : une menace pour notre environnement ». La campagne vise à sensibiliser le grand public à l'impact du tabac sur la nature, de sa production jusqu'aux déchets engendrés par sa consommation.

En Belgique, 10 millions de mégots sont quotidiennement jetés par terre. Alors qu'un seul met entre 10 et 15 ans pour se décomposer, il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau s'il parvient jusqu'à la mer. Pour diminuer ce nombre impressionnant, des cendriers adaptables ont été ajoutés aux nombreuses poubelles présentes dans l'Entité. Des cendriers de poche sont également disponibles au service Accueil de l'administration communale. Enfin, l'été dernier, des inscriptions « Ici commence la mer » ont été pochées près de certains avaloirs afin d'attirer l'attention des fumeurs sur le fait de ne rien jeter dans les avaloirs qui conduisent in fine à nos mers et océans.

Si toutefois il restait encore des fumeurs décidés à ne pas respecter l'environnement, ceux-ci pourraient encourir une amende de 200 euros.



Grand nettoyage dans nos cimetières



Chaque année, la Ville renforce temporairement l'équipe des ouvriers affectés aux plantations pour faire la chasse aux mauvaises herbes dans les cimetières communaux. Ce nettoyage est effectué dans le respect de la gestion différenciée, c'est-à-dire à l'huile de coude et avec un tracteur équipé d'un désherbeur mécanique, sans aucun herbicide chimique.

L'entretien des cimetières en quelques chiffres

- 13 cimetières communaux à entretenir 6 à 7 fois par an
- 4 saisonniers spécialement recrutés pour l'occasion
- 6 mois de travail en continu (de la mi-avril à la mi-octobre)
- 60 000 m² à entretenir

Les déchets verts sont récupérés pour être transformés dans un centre de compostage agréé ou broyés sur le site de l'Administration pour ensuite être réutilisés pour le paillage des parterres communaux.

Nous vous rappelons que l'entretien des tombes vous incombe. Vous pouvez consulter le règlement communal des cimetières sur www.saint-ghislain.be.

Le chantier de la fibre optique débute en juin !

unifiber

Aujourd'hui, le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Ville devient une réalité. En partenariat avec une société spécialisée dans ce domaine de pointe (tiers investisseur spécifique à l'instar des distributeurs de gaz et d'électricité), le Collège communal met tout en œuvre afin que les travaux d'implantation de la fibre optique avancent vite et bien. La Cité de l'Ourse sera ainsi l'une des premières Entités wallonnes dont les particuliers et entreprises pourront bénéficier d'une connexion tout à la fois stable, rapide et ayant un volume de téléchargement bien supérieur aux actuelles installations en cuivre ou câble coaxial.

L'installation du nouveau réseau débute dès le mois prochain : 80% de notre territoire seront couverts par cette technologie de pointe et près de 2/3 des câbles bénéficieront d'un placement aérien pour éviter au maximum des tranchées. La fibre optique sera accessible à tous les opérateurs-fournisseurs de services de télécommunications en Wallonie. Le moment venu, vous serez contactés pour activer ou non la fibre chez vous.

La Ville de Saint-Ghislain prend en marche le train des nouvelles technologies et se prépare d'ores et déjà aux évolutions futures afin d'accompagner, sans les subir, les changements sociétaux.

Budget collaboratif : faites de vos idées une réalité !

Votre vie sociale, votre environnement et votre cadre de vie : voici les 3 thématiques choisies par la Ville et pour lesquelles vous pourrez bientôt exprimer vos idées dans le cadre d'un appel à projets sans précédent sur le territoire.

Dans notre précédente édition, nous vous annoncions que la Ville allait consacrer une importante enveloppe budgétaire à la réalisation d'initiatives citoyennes dans le cadre du lancement d'un budget collaboratif qui concernera toute l'Entité.

Vous avez déjà eu l'envie d'organiser un événement majeur pour resserrer les liens entre les habitants de votre quartier ? L'idée d'un aménagement urbain qui profiterait à la collectivité vous trotte dans la tête ? Vous aurez bientôt l'opportunité de partager votre envie sur la plateforme citoyenne Fluicity !

Qui pourra proposer un projet ?

- ◆ Les collectifs ou groupements de citoyens saint-ghislainois composés de minimum 3 personnes physiques, âgées de minimum 16 ans et domiciliées à des adresses différentes à Saint-Ghislain
- ◆ Les ASBL ayant leur siège social dans l'Entité

Quelles thématiques ?

Les idées citoyennes devront rencontrer un intérêt collectif et porter sur l'une des 3 thématiques suivantes :

- ◆ **l'environnement** : projets qui contribuent à la réduction de la pollution environnementale, favorisent l'utilisation de ressources renouvelables, participent à une meilleure gestion des déchets, visent la protection de la biodiversité, etc.
- ◆ **le social** : initiatives qui agissent contre les inégalités sociales, renforcent les liens entre habitants d'un même quartier, sortent de l'isolement les publics précarisés, etc.
- ◆ **le cadre de vie** : réalisations qui ont pour vocation d'embellir certaines rues ou un village, contribuent à rendre plus agréable le quotidien d'un quartier, proposent un aménagement urbain qui profitera à la collectivité, etc.

Il ne sera donc pas question ici de réparer un trottoir abîmé ou de modifier une priorité de droite quelque peu gênante. L'objectif premier de ce budget collaboratif est de permettre aux citoyens d'améliorer leur cadre de vie, leur environnement social et leurs coins verts via des actions concrètes et positives. Les initiatives couvrant simultanément ces 3 thématiques seront privilégiées.

Comment déposer votre projet ?

Le dossier de candidature sera disponible :

- ◆ en ligne sur www.saint-ghislain.be et sur <https://www.flui.city/7330-saint-ghislain>
- ◆ en format papier au service Accueil de l'Administration communale

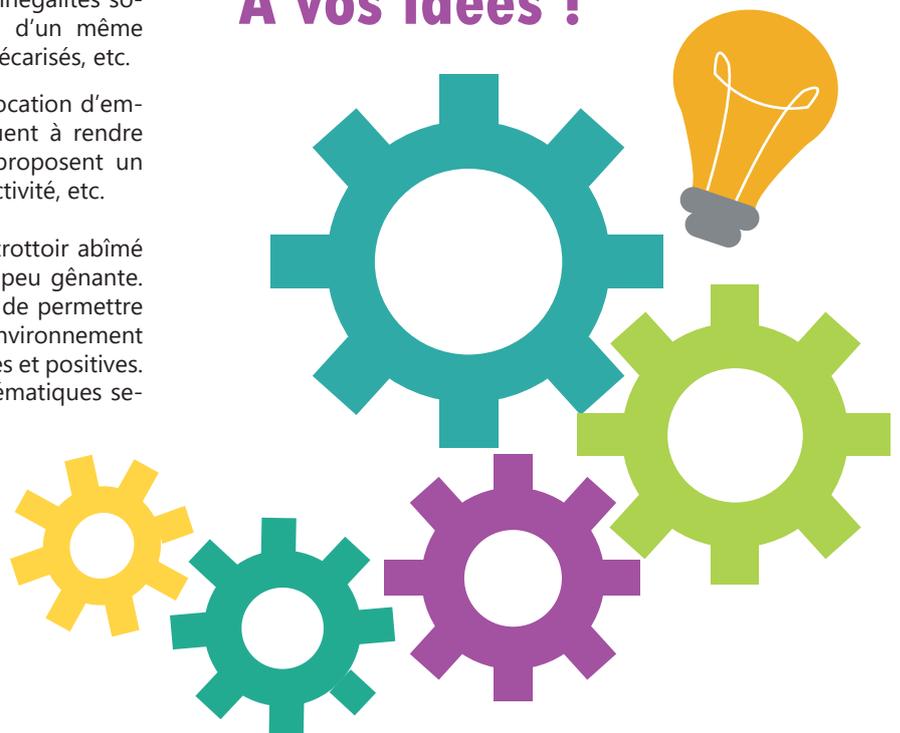
Les versions scannées ou papier du dossier dûment complétées et signées pourront être transmises :

- ◆ par mail à budget.collaboratif@saint-ghislain.be
- ◆ au service Accueil de l'Administration communale
- ◆ par courrier postal à l'attention du coordinateur du budget collaboratif, rue de Chièvres 17 à 7333 Terre

Le règlement complet du budget collaboratif sera bientôt disponible en ligne sur
- www.saint-ghislain.be
- www.flui.city/7330-saint-ghislain
ou en format papier au service Accueil de l'Administration communale.

Plus d'infos : 065 76 20 04
budget.collaboratif@saint-ghislain.be

À vos idées !





Lutter contre les inégalités et les discriminations

« À Saint-Ghislain, on ne laisse personne au bord du chemin ». Fidèle à cet adage, la Ville sensibilise régulièrement les citoyens au respect de l'autre via de nombreux supports et activités.



Il n'y a pas un mois qui passe sans que notre commune n'organise des animations permettant aux personnes les plus fragilisées de trouver leur place dans notre société : occuper les jeunes de manière constructive, sortir les aînés de leur solitude, combattre l'illettrisme, sensibiliser aux difficultés des personnes en situation de handicap, aider les personnes moins favorisées, faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, etc.

Les moyens qu'elle met en place pour toucher les publics concernés et pour sensibiliser l'ensemble de la population sont nombreux et variés :

➤ **des animations récurrentes** permettent aux aînés de tisser des liens sociaux et de se maintenir en forme : ateliers aquarelle, Journée internationale des Aînés, formations de self-défense et de premiers secours, remise à niveau du code de la route, initiation à la marche nordique, etc. Des projets intergénérationnels tels que les Printemps, Étés et Hivers des Solidarités, « Venez danser ! » dans le cadre de la Fête de la Musique ou encore les ateliers musicaux à l'Antre-Jeunes sont autant d'occasions de partager des moments de convivialité.

➤ **un programme d'activités** s'étalant sur plusieurs jours (expositions, projections de films, ateliers, conférences, spectacles, etc.) est organisé avec la collaboration de partenaires et d'intervenants

extérieurs à plusieurs occasions : la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, « La Ville aux 1000 Visages » (sensibilisation à l'interculturalité) et la Journée de l'Alphabétisation du 8 septembre. La Journée internationale de la personne en situation de handicap du 3 décembre donne en outre lieu à des expériences sensorielles comme un repas dans le noir, à des initiations à la langue des signes ou encore à des mises en situation telles qu'un déplacement en chaise roulante ou la pratique d'un handisport.

➤ **une journée-événement** a lieu chaque année aux alentours du 27 septembre : la Fête Interculturelle. Elle permet aux nombreuses communautés étrangères présentes dans l'Entité de partager leurs différences lors d'une journée ponctuée de chants, de danses, de dégustations culinaires, etc.

➤ **des ateliers thématiques** sont proposés par les cellules Energie du CPAS et de la Ville pour sensibiliser aux économies d'énergie et à la préservation de l'environnement.

Les différents Conseils consultatifs créés par la Ville pour attirer l'attention sur les besoins spécifiques des publics fragilisés sont également à l'origine de manifestations ponctuelles organisées dans le cadre de leurs Carrefours annuels : conférences-débat, spectacles ou encore ateliers sont l'occasion d'échanger et de faire disparaître de nombreux préjugés.



Un calendrier chargé

Tout au long de l'année, les Nations Unies célèbrent près de 200 journées et semaines internationales. Comme mentionné ci-dessus, de nombreuses initiatives mises en place par la Ville s'inscrivent dans le cadre de l'une ou l'autre d'entre elles, mais toutes ne donnent pas lieu à des activités spécifiques.

Au-delà des affiches, flyers, publications web, posts Facebook ou encore l'info citoyenne par SMS que l'Administration communale utilise pour vous informer des événements, la Ville a acquis des kakemonos pour donner de la visibilité à certaines initiatives. Habituellement pavoisés pour signaler des manifestations d'envergure (Festivités de l'Ascension, Park Rock, Festival Mondial de Folklore, etc.), ces drapeaux permettront désormais aussi de sensibiliser à certaines actions telles que la Journée internationale des droits de la femme ou encore la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.



JOURNÉE MONDIALE
DE LUTTE CONTRE
L'HOMOPHOBIE
ET LA TRANSPHOBIE



La gestion de crise, une mission communale rodée

En cas de danger pour la population, le Bourgmestre peut décider de déclencher le plan communal d'urgence et de rassembler la cellule de crise. Focus sur ses acteurs et leurs missions.

Afin d'assurer la sécurité des Saint-Ghislainois, la Ville a mis en place un Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal (PGUI). Il compile, sur près de 350 pages, toutes les informations nécessaires aux autorités communales et aux autres intervenants lors d'un accident majeur : une synthèse des risques localisés sur l'Entité, les zones de pompage d'eau potable, les mesures de protection de la population, etc. Le PGUI peut être activé uniquement par le Bourgmestre, et ce selon la gravité de la situation en cours : accident lié à une usine de l'Entité, fortes intempéries, etc.

Une cellule de crise multidisciplinaire

L'activation du PGUI implique automatiquement la réunion de la cellule de crise communale. Elle est présidée par le Bourgmestre, lui-même directement épaulé par le Directeur général de l'Administration communale et le coordinateur du plan d'urgence (PlanU). La cellule de crise est composée des disciplines suivantes :

- D1** Les opérations de secours (service Incendie), qui maîtrisent en premier la situation d'urgence
- D2** Les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux, qui prennent en charge les victimes après les premières interventions de la D1
- D3** La Police de la Zone Boraine, dont le rôle est de maintenir l'ordre : éloigner les citoyens curieux, faire la circulation si nécessaire, etc.
- D4** La Protection civile et les services communaux qui peuvent apporter un soutien logistique aux précédentes disciplines impliquées : prêt de véhicules, de matériel, etc.
- D5** Les services communaux concernés par la communication, qui ont pour mission d'alerter la population du danger et de l'informer de l'évolution de la situation tout au long de la crise, via le site officiel et les réseaux sociaux de la Ville ou la presse locale.

Les 5 disciplines sont rassemblées au sein du centre de crise pour une coordination optimale de l'événement. L'emplacement du centre peut varier selon la situation géographique de l'accident, c'est pourquoi différents bâtiments communaux ont été équipés de lignes téléphoniques spécifiques, réservées aux responsables de chacun des secteurs impliqués.

Pour se préparer au mieux aux situations d'urgence, la cellule de crise est régulièrement réunie pour réaliser des exercices (sur la gestion de crise), basés sur des scénarios fictifs. Ses membres sont également continuellement formés aux outils spécifiques à leurs missions.

Petit lexique

- ◆ PGUI : Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal
- ◆ Cellule de crise : groupe constitué des différentes disciplines rassemblées lors d'une alerte
- ◆ Centre de crise : lieu où se réunit la cellule de crise
- ◆ D : Disciplines, autrement dit les différents secteurs intervenants dans le plan communal d'urgence. Ces disciplines sont numérotées de 1 à 5, chaque secteur ayant son chiffre et ses missions propres.

Adoptez les bons réflexes

en cas d'alerte Seveso

Le PGUI peut être activé en cas d'accident majeur sur l'un des sites Seveso, c'est-à-dire qui traitent, produisent ou transforment des matières considérées comme dangereuses. Il en existe 8 sur le territoire saint-ghislainois :

- Advachem, Comfort Energy et Prince Minerals (Erachem) à Hautrage
- Yara, Polyol Belgium et Hainaut Tanking à Tertre
- Gabriel Technologie et Crystal Computing à Baudour

Malgré les fréquents contrôles réalisés, un accident n'est jamais à exclure. Si un tel événement se produit, suivez les conseils suivants :

- rentrez dans le bâtiment le plus proche ou restez chez vous
- fermez portes et fenêtres, débranchez les systèmes de ventilation et installez-vous de préférence dans une pièce centrale au rez-de-chaussée (les murs et plafonds offrent une meilleure protection que les fenêtres)
- conformez-vous aux recommandations des autorités et informez-vous sur les bonnes mesures à prendre
- restez à l'intérieur jusqu'à ce que vous soyez informés que vous pouvez sortir en toute sécurité

Plus d'infos : www.seveso.be - www.info-risques.be

Comment être directement alerté.e

lors d'un accident ?

Le système d'alerte BE-Alert vous permet d'être tenu au courant d'un incident survenu près de chez vous directement par téléphone ou par mail.

Pour vous inscrire : www.be-alert.be

Bor'App ou la Police Boraine à portée de main !

Bor'App est un nouvel outil imaginé par la Zone de Police Boraine (ZPB). La police vous accompagne lors de vos déplacements grâce à une simple application installée sur un objet devenu incontournable : le smartphone !

Bor'App, une source d'informations qui permet un contact direct avec les services de police grâce à 5 options :

- **RENDEZ-VOUS** : vous souhaitez déposer une plainte mais vous avez des horaires fluctuants ? Grâce à cet onglet « Rendez-vous », vous pourrez choisir la date et l'heure de votre venue. L'application vous indiquera les documents à emporter et si vous le désirez, un rappel de votre RDV vous sera envoyé
- **ABSENCES PROLONGÉES** : déjà présent au sein de la ZPB depuis de nombreuses années, ce formulaire vous permet de signaler que votre habitation sera inoccupée pendant quelques jours ou quelques semaines. Pendant votre absence, les patrouilles de police veilleront à ce que les cambrioleurs ne soient pas tentés de vider votre maison
- **CONTACTS** : cette rubrique permet de contacter directement, par mail ou par téléphone, les principaux services de la Zone : la Direction, les 5 Commissariats de Quartier et le service Intervention
- **RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE** : vous le retrouverez en intégralité. Grâce à un moteur de recherche, il suffit d'entrer un mot-clé pour qu'apparaissent les articles dans lesquels le terme figure
- **ACTUALITÉS** : soyez au courant des dernières acquisitions, des arrestations marquantes, des campagnes de prévention, etc.



© Antopolis

Bor'App permet également à la police de diffuser des messages à caractère urgent tels qu'une disparition inquiétante ou encore une alerte Seveso. Pratique non ?

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur le PlayStore ou l'Apple Store en fonction de votre smartphone et tapez « Bor'App » dans la barre de recherche. L'appli est entièrement gratuite et en aucun cas destinée à vous espionner ou à tracer vos déplacements puisqu'aucune donnée n'est récoltée à partir de votre téléphone.

Convaincus ? Téléchargez-là sans attendre !

Trottinettes électriques : de nouvelles règles dès cet été

Trottinettes électriques, monoroues, hoverboards, segways... nos rues sont de plus en plus empruntées par ces nouveaux engins de mobilité douce qui permettent de faciliter et de fluidifier les déplacements. Malheureusement, de nombreux accidents sont à déplorer. Et face à ce constat, les quatre ministres belges de la mobilité se sont mis d'accord sur une modification du code de la route qui devrait entrer en vigueur dès cet été. Voici les nouvelles règles décidées pour un usage plus sécurisé des trottinettes électriques :

- **Pas de trottinette électrique avant 16 ans** pour éviter que des enfants ou de jeunes ados ne circulent au milieu du trafic motorisé sur des engins qui peuvent aller jusqu'à 25 km/h et qui ne sont pas toujours stables ou habiles à manier. Les moins de 16 ans pourront néanmoins utiliser une trottinette électrique dans les zones piétonnes, les zones résidentielles et zones de rencontre, les zones réservées au jeu, ainsi que sur les chemins réservés (type Ravel).
- **Interdiction de rouler sur les trottoirs** même pour les jeunes qui souhaitent suivre les parents. Les trottinettes électriques sont très silencieuses et ne disposent pas du même éclairage que celui des voitures et des motos. Elles sont donc particulièrement dangereuses pour les piétons.
- **Nouvelle signalisation**. Dans une zone piétonne, un panneau de signalisation précisera si une trottinette électrique peut ou non y circuler (si oui, ce sera à l'allure du pas).
- **Interdiction de rouler à deux sur un engin**. Les trottinettes électriques ne sont pas aussi stables qu'un vélo et le risque de chute et de blessure est plus élevé. Il sera dès lors interdit de transporter des passagers en trottinette électrique.
- **Instauration de zones de stationnement**. Exception faite pour les PMR, il y aura désormais des zones de stationnement interdit, des zones de stationnement obligatoire (drop-off) ainsi que des zones où le stationnement restera autorisé sur le trottoir sans gêner le passage.



©AWSR

Plus d'infos : www.awsr.be

Des activités à gogo

Même si les vacances seront rabetées de quelques jours en raison de la récente réforme des rythmes scolaires, nombreux sont les parents qui chercheront de quoi occuper leurs bambins pendant la période estivale. A Saint-Ghislain, vous trouverez des activités aux quatre coins de l'Entité pour tous les goûts et à petits prix !

Stages « Action Jeunes »

Chaque année, la Ville prévoit un budget de plus de 40 000 euros pour permettre aux enfants de 2,5 à 18 ans de participer à des stages labellisés « Action Jeunes ». Les Saint-Ghislainois bénéficient en effet d'une réduction de 50% sur les frais de participation avec un maximum de 25 euros par semaine entière. Cette démarche permet de soutenir les associations sportives, culturelles et éducatives qui mènent une politique active à finalité sociale vis-à-vis des jeunes.



Dates	Club	Discipline	Lieu	Âge	Horaire	Coût	Contact
Du 4 au 8/7	Saint-Ghislain Sports	Multisports	Hall omnisports de Saint-Ghislain	6 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	CDF Española	Football	Complexe sportif de Douvrain	4 - 16 ans	de 9h à 16h	50 €	0479 17 54 03
	Tennis Club Sirault	Tennis	Rue Jules Ruelle 30 à Sirault	3 - 18 ans	de 14h à 16h30	30 €	0496 45 05 73
	Ecole de danse de Baudour	Danse	Gymnase de Douvrain	5 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	0499 86 24 95
Du 11 au 15/7	Saint-Ghislain Sports	Multisports/vélo 1	Salle Jean Rolland/ Hall omnisports de Saint-Ghislain	6 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Tennis Club Sirault	Tennis	Rue Jules Ruelle 30 à Sirault	3 - 18 ans	de 14h à 16h30	30 €	0496 45 05 73
	La Plume Boraine	Badminton	Hall omnisports de Saint-Ghislain	8 - 15 ans	de 9h à 12h	35 €	0478 41 45 62
	ASC Baudour	Football	Stade Raoul Leclercq	4 - 16 ans	de 9h30 à 16h	50 €	0493 48 40 31
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Maquet à Sirault	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
Du 18 au 22/7*	Saint-Ghislain Sports	Multisports/sports de combat	Hall omnisports de Saint-Ghislain	6 - 12 ans	de 9h à 16h	40 €	065 62 13 64
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	40 €	065 62 13 64
Du 25 au 29/7	Saint-Ghislain Sports	Multisports	Hall omnisports de Saint-Ghislain	6 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	TC Baudourois	Tennis	RTC Baudourois	8 - 14 ans	de 9h à 16h	50 €	065 79 46 47
Du 1er au 5/8	Saint-Ghislain Sports	Multisports/vélo 2	Salle Jean Rolland/ Hall omnisports de Saint-Ghislain	6 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	La Plume Boraine	Badminton	Hall omnisports de Saint-Ghislain	8 - 15 ans	de 9h à 12h	35 €	0478 41 45 62
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Maquet à Sirault	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
Du 8 au 12/8	Saint-Ghislain Sports	Multisports/beach sports	Hall omnisports Saint-Ghislain/ Stade St-Lô	6 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
Du 16 au 19/8*	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	40 €	065 62 13 64
	JS Baudour	Volley-ball	Hall omnisports de Baudour	6 - 13 ans	de 9h à 16h	40 €	0476 86 71 90
	JS Baudour	Psychomotricité volley	Hall omnisports de Baudour	3 - 5 ans	de 9h à 12h	24 €	0476 86 71 90
	Ecole de danse de Baudour	Danse	Gymnase de Douvrain	13 - 18 ans	de 9h à 12h	24 €	0499 86 24 95
Du 22 au 26/8	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Rugby Club Saint-Ghislain	Rugby	Plaine des sports de Sirault	5 - 15 ans	de 9h à 16h	50 €	0474 79 71 34
	USGTH	Football	Stade Achille Bavier	5 - 13 ans	de 8h à 16h	65 €	0492 58 07 19
	DCA Saint-Ghislain	Volley-ball	Hall omnisports de Saint-Ghislain	8 - 18 ans	de 9h à 16h	50 €	0472 63 04 61

* Pas de stages les 21 juillet et 15 août

Stages « Gribouill'art »

Pour les plus petits, la Ville organise des ateliers qui s'articulent cette année autour du thème « Nos petits explorateurs à la découverte des continents ».

Accueillies dans le cadre verdoyant du Parc communal de Baudour, vos têtes blondes seront occupées tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur, mais toujours dans la bonne humeur.

★ Enfants de 2,5 à 5 ans

🕒 Du 4 juillet au 19 août, de 9h à 16h
(garderie dès 7h30 et jusque 17h30)

📍 Parc communal de Baudour

€ 29 euros/semaine

📞 0476 45 08 03



Plaine de Jeux

Le Parc communal de Baudour sera également le théâtre des nombreuses activités organisées dans le cadre de la Plaine de jeux dont le thème sera « Autour et aux alentours de la faune et de la flore saint-ghislainoise ».

★ Enfants de 6 à 12 ans

🕒 Du 4 juillet au 5 août, de 9h à 16h (garderie dès 7h30 et jusque 17h30)

📍 Parc communal de Baudour

€ 29 euros/semaine

📞 065 76 19 12



Animations de quartiers

Activités sportives, ludiques et culturelles encadrées dans différents quartiers de l'Entité et en déplacement : accrobranche, piscine, cinéma, journée à la mer et aux Lacs de l'Eau d'Heure (Falemprise), etc.

★ Jeunes à partir de 12 ans

🕒 Du 27 juin au 2 septembre

€ Participation aux frais pour certaines activités
(5 euros max.)

📞 065 76 19 99



Et pour tous ceux qui préfèrent pratiquer des activités en libre accès, il existe des aires de jeux, des terrains multisports, des petites infrastructures de quartier (PISQ), des aires de fitness/street workout ainsi qu'un parcours vita.

Thématique : le folklore local

PS

Le folklore est l'ensemble des productions collectives émanant d'un peuple et se transmettant d'une génération à l'autre par voie orale et par imitation. A Saint-Ghislain, ces arts et traditions populaires trouvent leurs expressions à diverses occasions.

La première est incontestablement notre Festival mondial de Folklore qui, depuis 36 ans, véhicule un message de paix, de tolérance et d'amitié. Il réunit des artistes de renom, des ballets folkloriques spectaculaires venus de tous les coins de la planète. Une étroite symbiose existe entre la population locale, qui accueille chaque année les artistes chez elle.

Malheureusement, la Covid-19 fait encore rage dans de nombreux pays, et l'organisation du festival a dû être reportée une nouvelle fois.

Un autre témoin de notre folklore local est le Musée de la Foire et de la Mémoire, qui nous plonge dans l'univers féérique des fêtes foraines grâce à une étonnante collection d'objets et de carrousels, dont l'origine remonte au Moyen-Âge.

Le département Mémoire constitue la véritable encyclopédie de Saint-Ghislain. Grâce à un nombre incroyable de documents d'archives, vous y découvrirez nos richesses passées et présentes.

Chaque année, le «Maurice de Sirault» rend hommage à Maurice Loiselet, né en 1875, qui, grâce à son extraordinaire force de frappe, fit les beaux jours des ballodromes. En 1950, la société TOUT a repris le flambeau en assurant la relève et en dotant ce championnat de son prénom.

La tradition aérostatique est un autre de nos fleurons. Depuis 1900, l'envol d'un ballon à gaz à l'occasion des festivités de l'Ascension draine des milliers de personnes, émerveillées d'assister à l'ascension d'un aéronaute et de ses compagnons de voyage.

Notre folklore est notre fierté, il permet à la Cité de l'Ourse de se faire connaître bien au-delà de ses frontières.

Michel DUHOUX
Chef de groupe PS

MR & Citoyens

Un folklore qui vit est un folklore qui évolue.

Le folklore est associé à la joie, au bonheur et à la liesse populaire. Cette liesse n'existe que parce qu'elle unit les générations à travers une histoire, la transmission des traditions et des valeurs communales.

À Saint-Ghislain, les festivités de l'Ascension sont le symbole même d'une liesse populaire qui dépasse les frontières de notre Ville et qui rassemble les familles, les amis et la population entière. Pour MR & Citoyens, l'attachement à l'histoire, aux valeurs et à la transmission est essentiel. Le Syndicat d'Initiative est un maillon primordial de l'organisation, de la préservation et de l'évolution de nos festivités. Un Folklore qui vit et qui évolue est un folklore qui unira les générations.

L'action politique c'est aussi garantir l'union des citoyens dans des moments de liesse autour d'une histoire commune. Le groupe MR & Citoyens, au sein de la majorité, œuvre pour perpétuer et enrichir notre patrimoine. Pour la première fois, notre folklore s'étendra sur trois journées qui viseront à faire rayonner une fois de plus notre Ville dans notre région et offrir aux citoyens des moments inoubliables, accessibles au plus grand nombre tout en mêlant histoire, culture et convivialité.

Vous pourrez constater, pour votre plus grand bonheur, que toutes les générations seront mises à l'honneur dans leurs diversités et que les évolutions naturelles de notre folklore permettront à notre Ville de rayonner dans les années futures bien au-delà de notre région. Sans bruit, mais avec passion et pour la plus grande fierté de toutes et tous.

François ROOSENS
Chef de groupe MR & Citoyens

Osons!

La préservation du folklore local

Parce qu'il faut connaître ses racines pour envisager son futur, notre Commune doit préserver le folklore local qui nous façonne.

En mai, Saint-Ghislain fête l'Ascension, avec l'envol du ballon, à la gare. Mais combien d'entre nous connaissent-ils la légende de la fondation de notre Ville (origine de l'Ourse et l'Aigle, emblèmes de la Ville) ?

Qui sait que notre essor au fil des siècles est dû à l'établissement d'une abbaye bénédictine en l'an 684 ?

Le folklore local doit permettre transmission et persistance des fêtes et événements qui caractérisent notre société sur son territoire, mais surtout la participation de chacun à ce patrimoine commun inestimable.

Pour Osons!, défenseur de la participation citoyenne, rien n'est plus triste que de déplorer la disparition d'une kermesse de quartier/village ou d'un comité de quartier (la liste est longue depuis 1970). Car au-delà des animations que génèrent ces événements sympathiques, c'est la cohésion de notre population et son enthousiasme qui importent.

Les musées communaux de la Mémoire et de la Foire témoignent de ces pépites folkloriques ayant émaillé l'enfance de nombre d'entre nous, mais quand le folklore s'admire au musée, cela n'augure rien de bon pour sa vitalité.

Le folklore peut et doit évoluer. Ainsi, Osons! se réjouit de l'arrivée d'un vrai Marché de Noël sur la Grand'Place de St-Ghislain, que nous réclamions depuis longtemps.

Mais toute évolution doit respecter les origines. Nous verrons l'accueil que la population réservera aux nouveaux « géants », qui n'ont plus rien à voir avec ceux des années 1980, chers aux Saint-Ghislainois.

Pascal BAURAIN
Chef de groupe Osons!



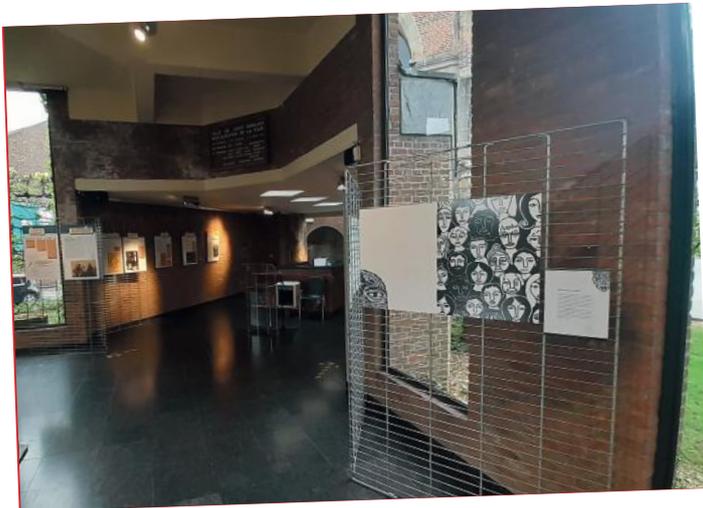
La rue des Martyrs a fait peau neuve

Après l'avenue de la Tour, la rue des Martyrs est également devenue cyclable. Le nouveau tronçon complète le circuit déjà existant en centre-ville. L'artère est désormais dotée de trottoirs en pavés identiques à ceux des rues Grande et Maigret, d'un nouveau revêtement de la voirie ainsi que d'un nouveau marquage pour le stationnement.



Des fans de cyclisme ravis à Tertre

La 25^e édition du Triptyque des Monts et Châteaux a fait un passage par chez nous le 2 avril dernier. Partis de Bernissart pour la seconde étape, les coureurs ont traversé Neufmaison, Hautrage et Sirault avant d'atteindre l'arrivée à la rue Zéphirin Caron à Tertre. Le cycliste australien Jensen Plowright a été le premier à franchir la ligne d'arrivée après un parcours de 170 kilomètres.



La mixité sociale sous les projecteurs

La Ville aux 1000 Visages était de retour du 23 avril au 7 mai derniers avec des activités consacrées à l'immigration, au vivre-ensemble et à la solidarité. Des expositions, des spectacles ou encore des ateliers pour enfants étaient au programme.

Il était une fois...

Quand la radio déménage !

Les années 1970 et 1980 ont connu l'émergence de nombreuses radios libres et locales. Elles ont fleuri dans de nombreux villages, et Saint-Ghislain n'a pas échappé au phénomène radiophonique.

Les statuts d'une ASBL, qui deviendra Radio-Flash R.T.S (Radio Télévision Saint-Ghislainoise), ont été déposés il y a 40 ans. Radio-Flash émet quelque temps depuis Baudour avant de s'installer dans de nouveaux studios inaugurés dans la joie et la bonne humeur à Hautrage, le 8 mai 1983.

Du beau monde était présent pour l'occasion : le théâtre wallon est représenté par Géo Nazé, Fernand Bajart et Rosa David. Willy Staquet joue de l'accordéon. Et bien sûr les présentateurs et présentatrices déjà bien connus des Saint-Ghislainois: Christian, Willy, Henri, Francine et tous les autres trop nombreux pour être cités.

La radio libre était une grande famille dans laquelle chacun y trouvait joie et détente. Et il ne faut pas douter que dans les souvenirs de certains résonnent encore les voix des animateurs de Radio-Flash. Sur un air d'accordéon...



L'équipe de Radio-Flash R.T.S photographiée par le journal Nord Eclair pour son édition du 15 mai 1983

Le Mot du Collège

Les enjeux climatiques nous poussent à réinventer notre territoire, pour les générations actuelles bien sûr, mais aussi pour celles qui les suivront. Pour anticiper de manière efficace ces changements, les pouvoirs publics doivent allier intelligemment mobilité douce et aménagements durables. Notre Ville ne fait évidemment pas exception.

À Saint-Ghislain, en effet, nous mettons un point d'honneur à adapter les axes qui permettent à tout un chacun de circuler facilement, rapidement et en toute sécurité. Des projets efficaces et pérennes ont donc récemment été concrétisés ou sont en passe de l'être. Ainsi, en centre-ville, entre la gare ferroviaire et le rond-point de l'Aigle, un circuit cyclable a été remis en valeur et permet aux adeptes du deux-roues de circuler aisément. Des chemins réservés tant aux piétons qu'aux vélos ont aussi été aménagés à la rue du

Petit Bruxelles et à l'avenue de la Tour, tandis qu'un autre l'a été à Sirault, entre les rues Émile Lété et Henri Hautecoeur.



Naturellement, ces travaux ont un coût. Un simple exemple permet d'illustrer mes propos: la réhabilitation de l'ancienne voie de chemin de fer, partant de Sirault vers Villerot, entre les rues Hautecoeur et Labrisée, va nécessiter une dépense de 850.000 € ; une somme répartie comme suit : 282.320 € financés sur fonds propres et 567.680 € par subsides.

Bien sûr, d'autres projets ont déjà été finalisés et d'autres le seront prochainement. À Saint-Ghislain, à la rue des Martyrs, de nouveaux trottoirs et pistes cyclables ont été créés et à Tertre, à la rue L. Glineur, des aménagements dédiés aux vélos seront matérialisés. Et il ne s'agit là que de deux exemples parmi d'autres car notre majorité plurielle construit dès aujourd'hui la Ville de demain.

Luc Dumont
Échevin (mobilité, travaux, gestion du patrimoine public et état civil)

Principes déontologiques : les articles ne comporteront pas de contenu à caractère polémique, de propagande politique ou de contenu à caractère personnel.

Une administration à votre service

Coordonnées générales :

Administration communale
rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
Directeur général : M. Benjamin ANSCIAUX
☎ 065 76 19 00 @ info@saint-ghislain.be

🕒 **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

☎ **0800 99 506** : numéro vert gratuit pour tout renseignement d'ordre général ou pour signaler un dépôt sauvage, un éclairage public défectueux, un problème de voirie, etc.

Direction financière

Directrice financière : Mme Jacqueline CARLENS
☎ 065 76 20 70 @ direction.financiere@saint-ghislain.be
Du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

Service Population/Etat civil

Sans rendez-vous :

- le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- le mardi et jeudi de 13h à 16h

Sur rendez-vous :

- le mardi de 16h à 19h
 - le 1^e et 3^e samedi du mois de 10h à 12h
- ☎ 065 76 19 86 @ pop.ec@saint-ghislain.be

Afin de mieux traiter vos demandes, le service n'est plus accessible au public 1/4 d'heure avant sa fermeture.

Service Aménagement du Territoire/ Urbanisme/Environnement

Uniquement sur rendez-vous :

- le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
- le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

☎ 065 76 19 91 - 19 94 @ amt@saint-ghislain.be

Service Technique

☎ 065 76 19 42 - 19 52

Ma Comm'Une

Magazine communal
Tirage : 12 750 exemplaires distribués en toutes-boîtes par bpost
Edition trimestrielle
Editeur responsable : Collège communal de la Ville de Saint-Ghislain, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
Conception et rédaction : service SCORE (Sport/Communication/Relations extérieures)
Impression : IPM Printing SA
Pour toute information relative au magazine communal : Mme Andrea HERBRAND, responsable service SCORE - 065 76 19 79 ou andrea.herbrand@saint-ghislain.be

Pour consulter Ma Comm'Une en version numérique



FÊTE DE LA MUSIQUE 2022

Venez danser!

Jo SCINTA
& Cocktail Orchestra



**DIMANCHE
19 JUIN 2022**

de 16h00 à 20h30

Salle polyvalente du Parc communal de Baudour

Entrée gratuite · Petite restauration

Infos : 065 76 19 24



Editeur responsable : Collège communal de la Ville de Saint-Ghislain

SAINT-GHISLAIN
SPORTS

Family
BIKE

26 JUIN 2022

Départ 10 km à 10h30

INSCRIPTIONS DE 9H45 À 10H15

Départ 25 km à 9h30

DÈS 8 ANS - INSCRIPTIONS
DE 8H45 À 9H15

Gratuit

10 km

SALLE POLYVALENTE
PARC COMMUNAL DE BAUDOUR

BALADE FAMILIALE ENCADRÉE
ET OUVERTE À TOUS
Enfants, ados, parents, seniors

25 km
DES 8 ANS

Ravitaillement

CASQUE OBLIGATOIRE (PRÊT SUR PLACE)

VÉLO EN ORDRE OBLIGATOIRE

Tombola gratuite : VÉLO À GAGNER

No smoking sur les lieux publics



- INFOS -
065/644 633
ANIMATION@SGSPORTS.BE
WWW.SGSPORTS.BE



Editeur responsable : Saint-Ghislain Sports

Agenda

Je 19 à 18h30

Conseil communal des Enfants

Séance publique de clôture

Foyer culturel

Infos : 065 76 19 69

Di 22 de 10h à 17h

Festiniture

Animations, ateliers, visites du rucher,
spectacle humoristique, marché de
producteurs locaux, etc.

Parc communal de Tertre (site de
l'Administration communale)

Entrée gratuite

Infos : 065 76 19 41

Ma 24

Ateliers Aquarelle

• de 14h à 16h : débutants

• de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc
communal de Baudour

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

**Ma 24+31/5, 7+14/6
de 9h à 12h**

Formation de 1er secours

Cycle de 4 ateliers gratuits réservés
aux aînés (60 ans et plus)

Ancien Hôtel de Ville et Halles (salle
d'apparat du Syndicat d'Initiative)

Infos et inscriptions obligatoires :

065 79 19 24

Du 26 au 28

Festivités de l'Ascension

(Voir p. 4 à 7)

Du 26 au 29

**Kermesse communale de
l'Ascension**

Infos : 065 78 41 41

NOUVEAU À

L'ATELIER

**Animations de lecture pour
femmes**

A travers diverses lectures, l'activité offre un espace de parole aux femmes, toutes générations confondues. Un moment de convivialité qui vous permet de rompre l'isolement et de tisser de nouveaux liens sociaux.

🕒 Chaque vendredi de 17h30 à 19h30

📍 Rue des Cerisiers 37
à Tertre

★ Max. 10 participantes

€ Gratuit

Plus d'infos : 065 76 19 99

MAI

Sa 4 de 9h30 à 10h30

Bibli-bébés

Eveil à la lecture, comptines et marionnettes pour bébés de 6 mois à 2 ans
1/2 accompagnés d'un adulte
Coût : 2 euros/séance
La Rollandine, section Jeunesse
Infos et inscriptions : 065 76 20 20

Ma 7 et 21

Ateliers Aquarelle

- de 14h à 16h : débutants
- de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Me 8 de 9h à 12h

Atelier Energie/Environnement

Être zéro déchet, qu'est-ce que c'est ?
Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos et inscriptions obligatoires :
065 71 83 37 - 0472 22 48 44

Di 19 de 16h à 20h30

Venez danser !

(Voir p.19)

Lu 20 de 14h à 16h

Alzheimer café

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour (et non Maison de Tous à Saint-Ghislain comme indiqué erronément dans nos éditions précédentes)
Infos et inscriptions : 065 76 19 76

Di 26 dès 9h

Family Bike

(Voir p.19)

Me 8 de 9h à 12h

Atelier Energie/Environnement

Le zéro déchet - Module pratique 1 : confectionner ses emballages avec des produits écologiques (furoshiki et tawashi)
Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos et inscriptions obligatoires :
065 71 83 37 - 0472 22 48 44

Me 29 de 16h30 à 17h30

Les mercredis, j'ai bibli !

Enfants de 3 à 5 ans, rejoignez Virginie à la bibliothèque pour un voyage dans l'imaginaire, dans les livres et les mots...(max. 8 participants)
Coût : 2 euros/séance
La Rollandine, section Jeunesse
Infos et inscriptions : 065 76 20 20

Ma 5 et 19

Ateliers Aquarelle

- de 14h à 16h : débutants
- de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Me 13 de 9h à 12h

Atelier Energie/Environnement

Le zéro déchet - Module pratique 2 : emballages à base de cire d'abeille (Bee's Wrap)
Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos inscriptions obligatoires :
065 71 83 37 - 0472 22 48 44

Je 21

Fête nationale

Commémorations patriotiques
• 10h00 : célébration eucharistique suivie du Te Deum
• 11h15 : rassemblement au Monument aux Morts à Saint-Ghislain
• 13h00 : rassemblement au Monument aux Morts à Hautrage
Infos : 065 76 19 45

Me 8 de 9h à 12h

Atelier Energie/Environnement

La bonne gestion du frigo ou comment éviter le gaspillage alimentaire
Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos et inscriptions obligatoires :
065 71 83 37 - 0472 22 48 44

Sa 13 + di 14

Park Rock Festival

(Voir p.2)

Du 18 au 23

Maurice de Sirault

Championnat de balle pelote
Place de Sirault

Di 21

Commémoration de la Bataille du Canal

Cérémonies patriotiques
• 10h45 : Mémorial du West Kent à Tertre
• 11h45 : Monument aux Morts, place des Combattants à Saint-Ghislain
Infos : 065 76 19 45

Du 5 au 8

Kermesse communale de Saint-Ghislain

Infos : 065 78 41 41

Ma 2 et 30

Ateliers aquarelle

- de 14h à 16h : débutants
- de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Retrouvez le détail des activités sur

